



# L'AFFEUT

Bulletin de Liaison du Groupe Mammalogique d'Auvergne



© R. RIOLS

**L**a marmotte, le mouflon, le chamois, trois espèces qui peuvent sembler emblématiques de la montagne auvergnate pour nombre de touristes découvrant les massifs du Sancy ou du Cantal. Trois espèces non indigènes ici mais qui furent introduites dans le Massif Central par des chasseurs pour des chasseurs, pour diversifier le gibier ou pour l'agrément touristique, en somme pour varier les plaisirs. Le mouflon, introduit aussi en baie de Somme. Oui, le mouflon corse, ce mouton plus ou moins sauvage originaire d'Asie mineure avant d'être introduit en Corse, fréquente aujourd'hui les dunes de la côte picarde. Et les Pyrénées. Et les Canaries. Et les Kerguelen, et Hawaï aussi, où il a proliféré, non sans dommage environnemental. En Auvergne, le développement de nos marmottes, mouflons et chamois depuis quelques décennies ne semble pas poser de problème écologique. Va donc pour eux, et ne boudons pas notre plaisir de les voir gambader dans la gentiane. Mais chacun est au courant des effets imprévisibles *a priori* et parfois catastrophiques pour la biodiversité que peut, dans certains cas, entraîner l'introduction par l'homme d'une espèce dans un milieu où elle n'existait pas naturellement.

L'intérêt pour l'humanité de certaines introductions n'est certes pas discutable, c'est évidemment le cas de la plupart de nos fruits et légumes issus d'espèces non indigènes en Europe, mais on peut s'interroger sur le bien-fondé des introductions commises à la légère par ceux qu'on pourrait appeler les professionnels du jouet d'importation, grâce à qui on trouve à l'état sauvage en Europe le cerf de Virginie, le lapin de Floride, l'hydropote chinois, le muntjac, le cerf Axis, le cerf Sika etc... Quoi qu'il en soit, la marmotte des Alpes fait désormais partie de la faune auvergnate. Le GMA se penche donc sur cet animal attachant avec la réalisation d'une étude importante dans le massif du Sancy. Mais enfin, on peut espérer que les adeptes puériles des chasses exotiques à domicile freineront un jour leur ardeur introductionniste irresponsable et s'intéresseront un peu à l'écologie, en envisageant par exemple en France de retirer tous les mustélidés de la liste des espèces classées nuisibles. On peut espérer.

Pierre RIGAUX



# GMA

Août 2008

N° 9

## Dans ce numéro

- Edito
- Synthèse des observations
- Récits d'observations
- Les petits carnivores d'Auvergne: la belette
- Les marmottes du Sancy à l'étude
- Tableau de chasse Ongulés 2006-2007
- Pétition

Association Loi 1901  
Membre de la  
Fédération de la Région  
Auvergne pour la



## Synthèse des observations remarquables

Laure COURTOIS



Cette synthèse regroupe les observations réalisées de Janvier à Juin 2008, et qui nous ont été transmises pour notre inventaire permanent. Au total, 344 données de mammifères, vivants ou morts, ont été saisies pour cette période, elles concernent 37 espèces différentes. Nous vous donnons ici les observations des petits carnivores et de quelques rongeurs qui ont été vus au cours de l'hiver et du printemps dernier.



### Le blaireau *Meles meles*

Le blaireau s'est souvent laissé admirer à ceux qui ont pris la peine de se poster en affût devant un terrier. Des adultes et des jeunes sont ainsi observés sur les communes de Coulevre, Isle et Bardais, Lurcy Lévis, St Bonnet Tronçais (ReA) et Couzon (R&LC) dans l'Allier, et sur la commune de St Pierre le Chastel dans le Puy de Dôme (PiR) en avril ou mai. Par ailleurs l'animal peut être aperçu alors qu'il traverse une route. Ce fut le cas dans le Puy de Dôme sur les communes de Mazaye le 07/02 et Olby le 27/04 (PiR) et dans l'Allier sur la commune d'Aubigny le 21/02 (R&LC).

Quelques cadavres d'animaux écrasés ont été trouvés dans l'Allier sur les communes de Cognat-Lyonne (PiR) et du Veudre (ReA), en Haute Loire sur la commune de Vieille Brioude (PhM). Dans le Puy de Dôme, il s'agit des communes de Nohanent (ChB), Orcival (PiR, JPL), Corent, Riom (FaL), Aydat (PhM), Saulzet le froid (ChL) et de Beaumont (CyJ) devant la jardine-

rie « Botanic ». Une consommation abusive de « roundup » serait-elle en cause pour cette dernière observation ??? L'enquête reste ouverte....

### La belette *Mustela nivalis*

Deux animaux sont observés dans le Puy de Dôme, le 15/03 sur la commune de Saint Saturnin (JPD) et le 30/05 sur la commune de Courpière (PiR). Dans l'Allier, une belette traverse la route le 29/06 sur la commune du Vilhain (ReA) et une emprunte sa coulée dans un sens puis dans l'autre le 01/05 sur la commune de Couzon (R&LC). Dans le Cantal, une chasse sur la commune de Cussac à l'entrée d'un petit bourg le 10/02 (ChF).

Une belette est trouvée décapitée au bord d'une ligne forestière, en commune d'Isle et Bardais (Allier) le 15/01 (AIB) et une est écrasée sur la commune de Rochefort Montagne (Puy de Dôme) le 29/06 (ChB).

### L'hermine *Mustela erminea*

L'hermine est bien plus souvent remarquée que la belette, avec 26 données de janvier à juin dont 3 écrasées, uniquement dans le Puy de Dôme (ChA, ChL, PiR, JFC, JPD, GiS).

L'animal est toujours en train de chasser ou de traverser une route. Des individus blancs sont notés jusqu'au 15/03 (JPD) et un individu brun à partir du 02/03 (PiR).

### Le putois *Mustela putorius*

Les putois ont toujours été observés alors qu'ils traversent une route, soit vivants, soit écrasés ..

Dans l'Allier, deux sont vus sur les communes de Couzon et Aubigny les 28/01 et 09/04 (R&LC), trois sont écrasés sur les communes de Serbarmes le 25/01 (RoA), de Saint Plaisir le 24/03 et d'Isle et Bardais le 27/03 (ReA).

Dans le Puy de Dôme, un est vu sur la commune de La Roche Noire depuis un observatoire LPO le 27/04 (ThB).

### La fouine *Martes foina*

Quelques fouines sont aperçues : sur les communes d'Olby le 17/02 et de Prondines (Puy de Dômes) le 27/06 (PiR), une s'enfuit d'une grange sur la commune de Couzon (Allier) le 03/02 (R&LC).

Trois sont trouvées écrasées dans le Puy de Dôme et une dans l'Allier (ChL, PiR).

### La martre *Martes martes*

La martre s'est montrée un peu plus facilement. Elle traverse généralement une route dans l'Allier (ReA) ou le Puy de Dôme (AuG, PiR)

dont une fois avec une proie dans la gueule en fin d'après midi le 12/06 sur la commune d'Olby (PiR). Curieuse, elle est vue faire « le chandelier » dans l'Allier sur les communes de Lurcy Lévis le 15/06 et d'Isle et Bardais le 17/06 (ReA). Des individus sont notés écrasés : 4 dans l'Allier (ReA), 2 en Haute Loire (PhM) et une seule dans le Puy de Dôme (PiR).

### La loutre *Lutra lutra*

Une loutre est observée sur la commune de Chaliers (Cantal) le 01/02 (On). Une adulte est vu et des cris, probablement de jeunes, sont entendus à proximité sur la commune de Saint Avit (Puy de Dôme) le 24/02 (PiR). Dans ce même département, 2 individus sont vus sur la commune d'Olby le 18/04 (PiR). Dans le Cantal, une loutre nage sur la commune de Saint Privat d'Allier le 12/06 (ChB).

Deux loutres sont trouvées écrasées : l'une sur la commune de Champs sur Tarentaine Marchal (Cantal) le 01/01 (On) et l'autre sur la commune de Chapdes Beaufort (Puy de Dôme) le 03/03 (PhM).

### Le chat forestier *Felis sylvestris*

Une femelle de *phénotype sylvestris* est observée en compagnie de 2 jeunes en train de chasser et de se nourrir sur la commune du Vernet (Allier) le 21/06 (DaH).

### Le loup *Canis lupus*

Un individu, confirmé par analyse de crottes, est observé alors qu'il chasse, dans le Cantal sur la commune de Lavigerie le 20/01 (D&D).

### Le renard *Vulpes vulpes*

Ce sont au total 81 renards qui sont observés vivants sur les 4 départements, la plupart alors qu'ils sont en chasse (ReA, R&LC, JPD, FaL, ChL, PhM, ViM, PiR). Notons des cris de rut signalés dans le Puy de Dôme du 23/01 au 27/02 sur les communes d'Olby, Mazayes et St Ours (PiR). Comme pour le blaireau, des observations sont faites au terrier, ce qui permet d'observer



parfois un ou deux jeunes sur les communes d'Olby (PiR), Sauvetat (JPD) dans le Puy de Dôme et Isle et Bardais dans l'Allier (ReA).

Dix individus dont 2 jeunes sont trouvés écrasés dans l'Allier, la Haute Loire et le Puy de Dôme (ReA, ChL, PiR, ChA, R&LC, PhM). Un jeune mâle d'un an gît dans une prairie d'Isle et Bardais (ReA) et deux adultes ont été victimes du carnage de chasseurs sur leur terrier, sur les communes d'Olby et Ceysnat (PiR).

### La genette *Genetta genetta*

Un chanceux voit un adulte traverser un chemin forestier sur la commune de Sallèdes (Puy de Dôme) le 30/06/08 (BrC).

### Le chevreuil *Capreolus capreolus*

Au total, 79 chevreuils sont observés sur les 4 départements (ReA, JPD, PiR, R&LC, ChL, PhM). Ce sont des adultes qui généralement traversent une route ou sont en train de se nourrir s'ils ne s'enfuient pas à l'approche de l'observateur. Un mâle et une femelle fuient un chien de chasse le 10/02 sur la commune de Sallèdes dans le Puy de Dôme (PiR). Un mâle en rut poursuit une femelle le 07/05 sur la commune de Chapdes Beaufort (PiR). Un seul jeune faon est signalé, il est observé avec sa mère en bordure de route sur la commune d'Aubigny (Allier) le 27/06 (R&LC).

### Le sanglier *Sus scrofa*

Seuls 7 individus ont été observés, tous dans l'Allier. Nous retiendrons une laie accompagnée de 4 marcassins sur une île de l'Allier de la commune de Charneil le 13/03 (PiR).

Un mâle adulte est trouvé mort de mort ...naturelle en bord de boire sur la commune de Créchy le 02/04 (ChD).

### Le castor *Castor fiber*

Un adulte est observé à travers les trous de sa hutte alors qu'il se repose sur la commune de Saint Rémy en Rollat (Allier) le 13/03 (PiR).

### La crossopie *Neomys sp*

Un à 4 individus ont pu être observés nageant, pêchant ou même s'accouplant au mois d'avril dans le Puy de Dôme sur les communes d'Olby, St Pierre-le-Chastel et St Bonnet-près-Orcival (PiR). Lire à ce sujet les récits d'observations.

### Le campagnol roussâtre *Clethrionomys glareolus*

Un animal grimpe à deux mètres de haut pour manger des feuilles et des fleurs de prunellier sur la commune de Ceysnat dans le Puy de Dôme le 27/04 (PiR).

**L'écureuil *Sciurus vulgaris***

Vous êtes quelques-uns à nous avoir transmis vos données avec 25 individus trouvés (PiR, JPD, FaL, PhM, ChL, R&LC, AuG). Dans l'Allier, les animaux sont observés alors qu'ils traversent une route sur

les communes de Souvigny le 07/01 d'Aubigny le 30/06 (R&LC) et de St Pourçain sur Sioule le 18/02 (ChL). En Haute Loire, deux adultes se querellent sur la commune d'Ally le 04/03 (PhM). Dans le Puy de Dôme, nous retiendrons un adulte observé alors qu'il dort dans

un frêne sur la commune d'Olloux le 20/03 (ChL). Seuls 3 animaux sont trouvés écrasés dans ce même département.



**Merci à l'ensemble des observateurs qui nous ont transmis leurs données.**

Observateurs cités : Alain BLAISE (AIB), Aurélie GERARD (AuG), Bruno CORBARA (BrC), Christian AMBLARD (ChA), Christian BOUCHARDY (ChB), Christian DESVILLETES (ChD), Chloé FOURNEL (ChF), Charles LEMARCHAND (ChL), Cyrille JALLAGEAS (CyJ), David HOUSTON (DaH), DEVAUX & DEMOLIE (D&D), Fabrice LANDRE (FaL), Gilles SAULAS (GiS), Jean-François CARRIAS (JFC), Jean-Pierre DULPHY (JPD), Jean-Paul LEMARCHAND (JPL), ONEMA Cantal (On), Pierre RIGAUX (PiR), Philippe MAILLET (PhM), René AUCLAIR (ReA), Robert ANDRIEU (RoA), Romary et Laure COURTOIS (R&LC), Thibault BRUGEROLLE (ThB), Vincent MOLINIER (ViM).

**ATTENTION :** Pour ceux qui nous transmettent leurs données par courrier, envoyez-les nous à l'adresse suivante : Laure COURTOIS Le champ de la jarre 03460 AUBIGNY.

Récits d'observations



**L'HERMINE**

Charles LEMARCHAND

7 juin 2008, Ceysnat. La pluie est tombée toute la nuit, et ce matin je tente une sortie entre les gouttes. Au détour d'un chemin, les herbes folles et les silènes, gorgés d'eau et dégoulinants, s'agitent soudain, et deux, puis trois formes brunes jaillissent d'un bord du chemin, et gagnent l'autre bord en deux bonds et moins d'une seconde. Le temps que j'identifie mentalement les 3 hermines, elles ressortent déjà, et deux se figent au milieu du chemin. Elles sont trempées, leur poil est sale de boue et collé le long du corps. Elles vont me gratifier de plus d'une heure de sarabandes et de chasses à découvert, deux campagnols passent de vie à quenottes dans l'intervalle, elles les transportent dans une cache invisible et ressortent. L'une d'elles, plus téméraire ou plus curieuse, s'approche de moi, qui suis accroupi derrière mon objectif, mal dissimulé dans l'herbe. Elle rampe presque au sol, lentement (pour une hermine), et traverse les flaques du chemin, une patte après l'autre, comme un jeune chat. Elle se détourne soudain, plonge dans le bas-côté, et reprend sa vie de petit mustélidé...



© C.LEMARCHAND

## LA LOUTRE

Pierre RIGAUX

Le 2 mars 2008.

Dans la nuit bien noire vers 3h40 à une cinquantaine de mètres, sur un ruisseau calme et silencieux d'Olby (63), on entend les bruits typiques d'une loutre pêchant bruyamment en eau peu profonde ; rien de visible sans la lune, mais à l'oreille on ne confond pas ces mouvements nerveux, pataugements brusques et saccadés, très différents des bruits d'eau que peuvent produire d'autres espèces. Difficile de décrire ce vif petit barouf audible d'assez loin, mais il reste une dizaine de minutes au même endroit, avec quelques écarts dans les hautes herbes de la rive. Puis, peu à peu il se déplace vers l'aval. Alors le bruit s'éteint, la partie de pêche semble terminée ; je me hâte par un détour discret vers le premier pont à cinq cents mètres en aval où je m'aplatis bien en retrait sur le côté ; quelques minutes passent. Il faut tendre l'oreille, et le silence ambiant permet alors tout près d'entendre arriver la nageuse ; rien de commun avec le boucan de pêche, là c'est le son très proche d'une brasse coulée pianissimo, son minime, feutré, tout doux : ffflll, ..., ... ffflll, ..., ... ça passe sous le pont..., ... fffll, ..., .... ff... .. plus rien. L'église au loin sonne 4h00.

Le 25 juin 2008.

Le matin à 5h30 sur un étang des Combrailles, d'abord les sifflements entendus puis se montrent trois loutres de même gabarit, vraisemblablement une mère et deux grands jeunes. Elles sont à la pêche, pour vingt minutes de spectacle au plus près à cinquante mètres dans la longue-vue. Elles explorent rapidement en surface, plongent beaucoup pour moins de dix secondes le plus souvent, ondoient, louvoient sans cesse, ne s'éloignent guère l'une de l'autre de plus d'une vingtaine de mètres et fouillent l'eau peu profonde chacune de leur côté, sans contact physique si ce n'est une petite roulade à deux. Ça bouge beaucoup, ça plonge et c'est nerveux : il faut choisir laquelle suivre dans la longue-vue ! Une queue s'agite en l'air, plus loin c'est une ligne de flottaison qui serpente ou un périscope. Ça « splatche » un peu, ça siffle à peine -quelques "tziii" de contact. Elles tracent en surface ou en brasse coulée, passent indifféremment au milieu de colverts alarmés qui s'agitent et gardent une distance de sécurité d'à peine deux mètres mais ne s'envolent pas. Peu à peu les loutres s'éloignent en s'intéressant surtout à la proximité des berges ; difficile comme ça d'identifier physiquement la supposée mère des présumés jeunes, mais je suppose bien sûr que la mère est en tête de cortège, qui trace bientôt la route et disparaît suivie des deux autres.

## LE CHEVREUIL

Philippe MAILLET

Il est environ 14h30 ce jour-là quand j'arrive dans une grande pâture où alternent parties boisées et zones ouvertes. J'avance tranquillement, sans bruit, quand une forme attire mon attention. A la place des pouliches recherchées, c'est une chevrette, sûrement une jeune, qui broute à quelques mètres de moi. Je m'accroupis, et la suis du regard...pendant presque une minute, elle reste là, sans me voir ni me sentir. Lorsqu'elle m'aperçoit enfin, elle disparaît dans les taillis...



© C. LEMARCHAND

## LA CROSSEPE

Pierre RIGAUD

Les 11 et 12 avril 2008.

Dans l'après-midi à Saint-Pierre-le-Chastel (63), des cris de musaraignes attirent l'attention près de l'eau. Assez peu farouches, quatre crossopes se montrent bientôt pour une petite heure d'ébat sur quelques mètres carrés de marais, apparemment pas gênés par ma présence toute proche – un mouvement un peu brusque ne les fait disparaître qu'un moment. Courses, cris, nage, plongées, recherche visible de proies au fond de l'eau claire, poursuites sur l'eau et à terre, et un accouplement. Côté repas, l'une d'elle sort de l'eau un vers au moins aussi long qu'elle et va mettre une bonne minute pour en croquer la moitié sur un tronc avant de repartir avec le reste. Ça n'arrête pas. Une autre, pour manger, fréquente assidûment une branche inclinée sortant de l'eau, eau qu'elle réintègre à chaque fois par le plus court chemin en se laissant tomber comiquement du haut de quarante centimètres ! A un mètre de là, un campagnol (probablement agreste) nage jusqu'à un petit îlot où se tient encore une crossope, à vingt centimètres de laquelle il s'installe pour grignoter, dans une indifférence partagée. Autant d'activité visible le lendemain, ce qui n'enlève rien à la difficulté de mettre un nom d'espèce sur ces animaux hyperactifs : même à moins d'un mètre de distance, ça gigote toujours trop pour qu'on puisse affirmer avec une absolue certitude qu'il s'agit de crossopes aquatiques et non de Milner...

En Avril, c'est la saison des crossopes, asseyez-vous donc au bord de l'eau !

## L'ECUREUIL

Philippe MAILLET

Début mars, dans les environs d'Ally, des bruits attirent mon attention dans cette forêt pourtant si calme. Je lève la tête et découvre deux écureuils roux se pourchassant de branches en branches, d'arbres en arbres. Ce petit moment de folie sera de courte durée, en quelques bonds, ils sont loin de moi, et la forêt retrouve son calme.

## LE CASTOR

Charles LEMARCHAND

26 juin 2008, quelque part au bord d'un affluent de l'Allier. Dans l'affût, résigné à offrir mon sang aux moustiques, je tente de rester impassible et immobile. Vers 21h30, le saule, effondré dans la rivière mais encore feuillu, s'agite, et une tête apparaît : le castor vient au ravitaillement. Il semble flotter entre deux eaux, peut-être s'appuie-t-il sur une branche immergée. Seules sa tête et sa large queue émergent, et de temps à autre il change de position, pour continuer à s'alimenter. Il traverse ensuite le plan d'eau, en une longue nage continue, seulement entrecoupée de courtes plongées, matérialisées par le chapelet de bulles s'échappant de son pelage. Il reprend pied sur la berge opposée, et pénètre un bosquet de jeunes aulnes en pleine croissance. L'un d'entre eux tressaille un instant et bascule, le castor l'entraîne à reculons dans l'eau, et, face à la berge, il entreprend méthodiquement le consommer. Je le laisse à son repas, et vais tenter de rentrer avant d'être totalement exsangue.



## Les petits carnivores d'Auvergne

Charles LEMARCHAND

N° 7

*Mustela nivalis* (L., 1758)

Ordre : Carnivores  
 Famille : Mustélidés  
 Taille : 17 à 30 cm, dont 3 à 12 cm de queue  
 Poids : 50 à 80 g  
 Formule dentaire : 3/3, 1/1, 3/3, 1/2

**Identification :**

La belette (*Mustela nivalis*) est le plus petit carnivore d'Europe, et elle appartient à la vaste famille des mustélidés. Très souvent confondue avec l'hermine (on a même cru un temps que cette dernière était le mâle, et la belette la femelle d'une seule et même espèce), la belette est plus petite et plus légère, son poids atteint en effet à peine la moitié de celui de l'hermine. Son principal signe distinctif (par comparaison à l'hermine) est sa queue, assez courte et dépourvue du pinceau de poils noirs à son extrémité. Le pelage du reste du corps est brun dorsalement et blanc-jaunâtre ventralement, la ligne de séparation entre ces deux tons est généralement sinuée, et l'on note une petite tache brune sous le menton. Le poil est plus clair en hiver, et la belette peut blanchir totalement, comme l'hermine, dans la partie nord de son aire de répartition (ce phénomène ne se produit pas en Auvergne). La mue intervient deux fois par an, au printemps et en automne. Comme chez la plupart des mustélidés, le dimorphisme sexuel est important, les mâles sont environ 30% plus grands

et plus lourds que les femelles. La belette est territoriale, et marque son territoire de ses laissées. Celles-ci sont très allongées et torsadées, très fines (2-3 mm de diamètre), et disposées en évidence au sein de son domaine vital. Ses empreintes, petites (un pied avant ne dépasse pas le diamètre d'une pièce d'un euro) laissent apparaître les cinq doigts et les griffes, dans les substrats favorables, comme le sable, le limon, ou la neige fine.

**Habitat :**

L'habitat de la belette couvre une grande partie des continents eurasiatique et américain, où elle occupe les zones froides et tempérées. Absente de l'hémisphère sud, elle a toutefois été introduite en Nouvelle-Zélande dans le cadre d'une tentative de lutte biologique contre les invasions de rongeurs. L'espèce est assez commune en France métropolitaine et en Corse, et, en Auvergne, la belette est présente dans les quatre départements, notamment en moyenne montagne et dans les milieux ouverts. Elle fréquente des milieux très variés, depuis les zones

ouvertes en plaine, jusqu'aux lisières des grandes forêts, en passant par la côte, les berges de marais, de rivières ou de lacs, et la haute montagne, sans oublier éboulis et vieux murs. Son gîte est souvent celui d'une de ses proies (comme un trou de mur, un creux entre les racines d'un arbre), et est tapissé de poils de celle-ci.

**Biologie :**

Le territoire de la belette s'étend sur une petite dizaine d'hectares environ, en fonction de la disponibilité et de la densité des proies. Comme l'hermine, la belette s'y déplace selon des parcours très tortueux, à grande vitesse. Elle se déplace le plus souvent par bonds, mais peut aussi marcher, trotter, sauter, et creuser dans le sol ou la neige. Un trou du diamètre d'une pièce de deux euros lui suffit, elle peut investir la moindre galerie. La belette alterne des périodes d'activité et de repos tout au long de la journée et de la nuit, ses périodes d'activité sont toutefois plus longues au cours de la journée, surtout au cours de l'été.

Le régime alimentaire de la belette est dominé par les rongeurs, et est complété par des oiseaux et leurs œufs, des lagomorphes, et éventuellement des insectivores. Comme dans le cas de l'hermine, les cycles de pullulation des campagnols sont favorables aux populations de belettes. La belette parcourt les galeries des rongeurs, grâce à sa morphologie allongée, très adaptée, mais elle peut aussi chasser en surface. La vue et l'ouïe sont les sens les plus

*Crâne de belette*

utilisés pour le repérage des proies. Les ectothermes, comme les poissons, les amphibiens ou les reptiles, ou encore les invertébrés, ne sont consommés qu'occasionnellement. Les besoins en nourriture sont importants, compte tenu du métabolisme élevé de l'animal : elle ne peut guère supporter plus d'une journée de jeûne. Elle constitue pour cela des réserves de proies, situées sous terre ou dans des anfractuosités de rochers, dans lesquelles elle puise régulièrement.

### Reproduction :

L'ovulation des femelles serait induite par la copulation, et a lieu en avril-mai. Les mâles sont sexuellement actifs surtout de mars à juillet, même si l'activité sexuelle peut se produire jusqu'en automne, et même en hiver dans certains cas. L'implantation de l'œuf a lieu environ 10 jours après la fécondation, et le développement des jeunes est direct (il n'y a pas d'implantation différée). La gestation dure 34 à 37 jours, et les mises-bas ont lieu généralement en avril ou mai. Une seconde portée peut être élevée en été ou plus tard dans la saison, en fonction des conditions locales et de l'abondance de nourriture. Les portées comptent généralement 3 à 6 jeunes, ce nombre augmentant (jusqu'à une dizaine) lors des années de pullulation des rongeurs. Les femelles choisissent un site à l'abri du dérangement (tas de foin, pierrier, fissures), et peuvent démentager si l'environnement du « nid » est perturbé. A la mise bas, les jeunes pèsent environ 1 à 4 grammes, sont dépourvus de pelage, mesurent environ 4 cm. Leurs yeux et leurs

oreilles sont fermés. Le développement est ensuite rapide, les dents apparaissent après 10 jours, le sevrage intervient à l'âge d'un mois généralement. La taille adulte est atteinte vers l'âge de deux mois, et la maturité sexuelle vers l'âge de 3 à 4 mois. Les jeunes de l'année (nés au printemps) se dispersent en automne. L'espérance de vie en nature est d'environ un an à un an et demi.

### Structure et dynamique des populations :

Ces paramètres sont apparemment plus délicats à étudier que dans le cas de l'hermine, mais il semble que les principaux paramètres démographiques constatés chez cette dernière puissent s'appliquer également à la belette. Les densités de populations dépendent en effet directement de la ressource alimentaire, ce qui semble logique, et des cycles de fluctuation des populations sont observés ; leur amplitude est variable suivant le lieu, et leur rythme est de 4 à 9 ans. La disponibilité de la ressource alimentaire, comme par exemple les cycles de pullulation des micromammifères, ou de lagomorphes, déterminent les cycles de croissance et de sélection naturelle au sein des populations, illustrant ainsi la spécialisation et la forte dépendance de la belette vis-à-vis de certaines proies. La belette peut pâtir de compétition interspécifique avec l'hermine ou le renard, particulièrement lors d'années « maigres » en rongeurs. La prédation, notamment par le hibou grand-duc ou les rapaces diurnes, pourrait également avoir une influence sur la dynamique locale de population.

### Situation et avenir :

La belette est une espèce chassable, et se voit, de plus, régulièrement inscrite sur la liste des animaux classés « nuisibles », classement destiné à limiter son impact sur le « gibier d'élevage » (lapins et lièvres, perdrix), bien que toutes les études de prédation par la belette aient mis en évidence une spécialisation importante sur les rongeurs. Le statut actuel des populations est inconnu, ce qui rend fort discutable son statut de « nuisible », comme dans le cas de la plupart de ses colistiers, mais de nombreux naturalistes semblent constater un déclin, que des études complémentaires, qui restent à effectuer, permettraient d'évaluer. La belette est localement menacée par la banalisation et la fermeture de certains milieux, notamment dans les zones de cultures intensives.



#### Le saviez-vous ?

D'après « L'éthymologie des noms de mammifères » de P. Cabard et B. Chauvet Ed. Eveil Nature 1998

Le terme latin *nivalis* désigne la neige car l'espèce a été décrite à partir d'un spécimen provenant du nord de la Suède où elle peut devenir presque blanche comme neige en hiver.

Le terme belette vient de bel, beau, auquel on a adjoint un diminutif. C'est donc « la belle petite bête ». On retrouve cette idée dans les noms en danois, vieil anglais, basque, bavarois, italien. Il s'agit donc d'une reconnaissance de sa réelle élégance ! Mais les auteurs suggèrent un euphémisme, comme on dirait une belle petite saloperie (sic).

QUIZZ

Trouver la belette !



© C. LEMARCHAND

#### Sources :

Encyclopédie des Carnivores de France. La belette et l'hermine, P. Delattre, SFEPM, 1987.  
Guide complet des mammifères de France et d'Europe, D Macdonald et P. Barrett, Delachaux et Niestlé, 1995.  
Mammifères sauvages d'Europe. R Hainard, Delachaux et Niestlé, 1997.



# Synthèse des données concernant la Belette de l'inventaire permanent

Laure COURTOIS



Les données sur la belette utilisées ici ont été collectées entre 1994 et 2008. Cependant la saisie n'est réellement active avec la mise en place de l'inventaire par le GMA uniquement depuis 2003. Bien entendu le nombre de données est particulièrement insuffisant ici pour tirer des interprétations significatives. Néanmoins, la nature des observations de cet animal est toujours intéressante à connaître.

## Belettes observées vivantes

- ❖ 52 observations faites par 21 observateurs
- ❖ Répartition selon l'âge : 23 adultes et 1 jeune signalés
- ❖ Répartition par département : 27 dans le Puy de Dôme, 21 dans l'Allier, 3 dans le Cantal, 1 en Haute Loire
- ❖ Type d'observations : Très peu de détails sont donnés sur les observations de belettes tant elles semblent furtives. L'animal en général traverse une route ou un chemin, il est parfois en train de chasser et est observé une fois attraper un campagnol dans un fossé. Une belette est vue alors qu'elle emprunte sa coulée dans un sens puis dans l'autre. Une autre sort d'une fissure d'un château et descend discrètement le long des rochers. Elle peut être observée à l'entrée ou même en plein centre d'un bourg, l'une est vue se nourrir dans la grange même de l'ob-

servateur. Des individus sont capturés puis relâchés régulièrement depuis 10 ans tout au long de l'année sur la commune de Venas dans l'Allier ( ReA).

## Belettes trouvées mortes

- ❖ 19 individus vus par 10 observateurs
- ❖ Répartition selon l'âge : 8 adultes signalés
- ❖ Répartition selon le sexe : aucune indication donnée
- ❖ Répartition par département : 10 dans le Puy de Dôme, 6 dans l'Allier, 2 dans la Haute Loire et 1 dans le Cantal.
- ❖ Type d'observations : Bien entendu, la plupart sont écrasées ( 14 indications). Une a été tuée par un chat et une autre a été trouvée décapitée au bord d'une ligne forestière.

## QUIZZ

### Qui suis-je : Hermine ou Belette ?



Reponse : Nous avons très peu de photos de belettes et ce sont donc ici deux hermines !

© R. RIOLS

© S. OLESZCZYK

## Les marmottes du Sancy à l'étude !

Charles LEMARCHAND



**A**u cours de ce printemps 2008, deux étudiants en Master 1 « Biologie des Populations et des Ecosystèmes » de l'Université Blaise Pascal, Chloé Fournel et Jean-Baptiste Bléhaut, ont réalisé une étude de terrain de la population de marmottes du massif du Sancy.

La marmotte des Alpes, introduite dans le Puy-de-Dôme entre 1959 et 1981, n'avait jamais fait l'objet d'une étude globale de sa répartition, à l'échelle de l'ensemble du massif. Seules les colonies situées dans le périmètre de la Réserve Naturelle Nationale de la Vallée de Chaudefour ont fait l'objet d'un suivi. L'objectif de ce travail était donc de prospecter l'ensemble des habitats favorables à l'espèce, de recenser les colonies, afin d'établir une carte de répartition et d'estimer le nombre approximatif d'individus. En parallèle, une approche comportementale, basée sur l'observation en continu des individus, a également été menée, afin d'apporter des éléments de comparaison avec les autres populations de marmottes en France.

Les conditions météorologiques quelque peu humides de ce printemps ont contraint les prospecteurs à de multiples visites et confirmations de présence, au sein d'une zone prospectée de plus de 6000 hectares. Il ressort de ces prospections que les marmottes, rongeurs territoriaux, occupent une surface totale d'environ 1000 hectares sur le massif du Sancy. Par ailleurs, une cinquantaine de colonies ont été dénombrées, et la population totale est *a priori* comprise entre 350 et environ 650. Cette fourchette large souligne la difficulté d'estimation fine des effectifs, évoquée par de nombreux prospecteurs. En revanche, la localisation cartographique des principaux noyaux de populations et colonies permet de bien visualiser l'occupation du massif par la marmotte.

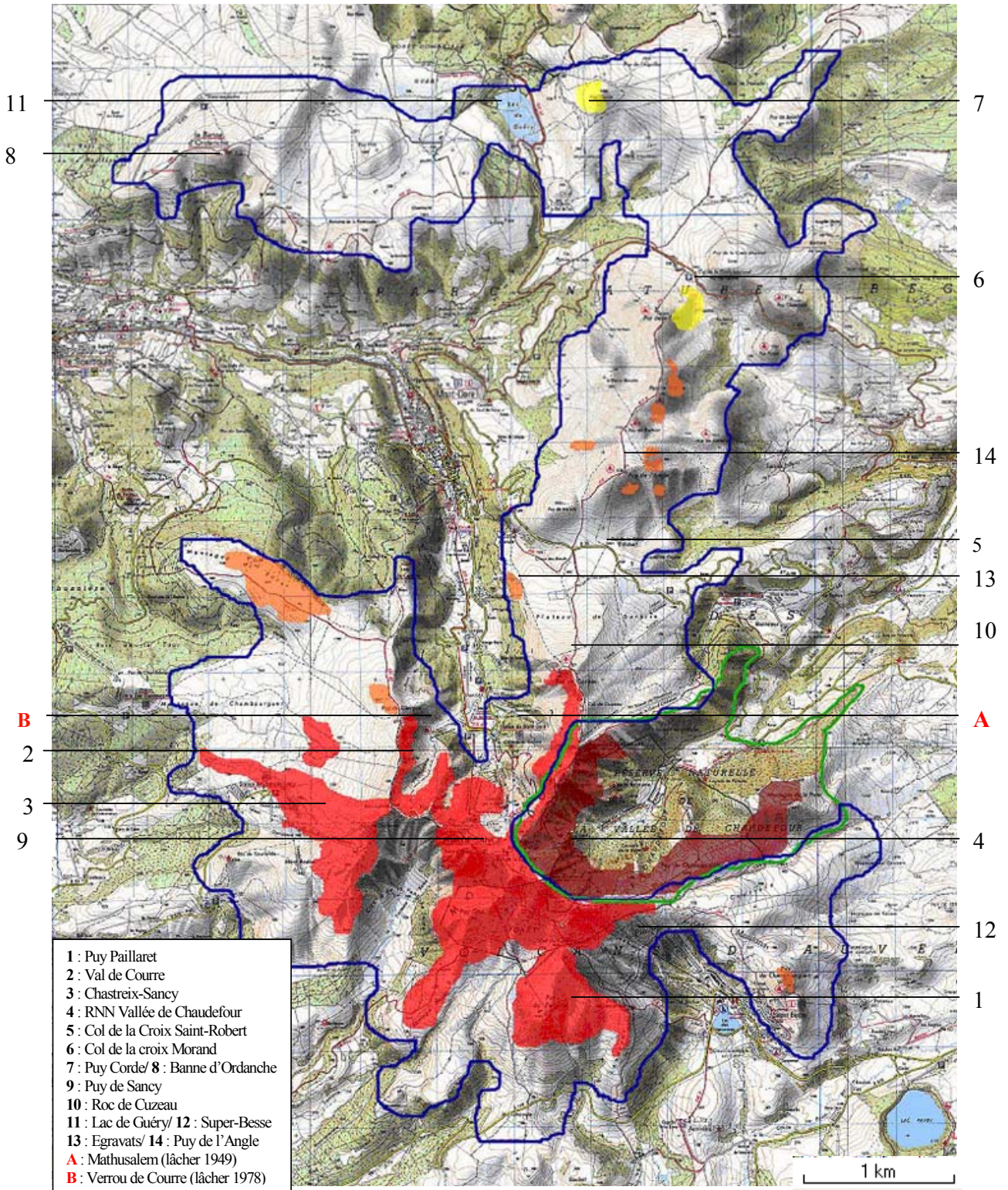
Comme la carte ci-contre le montre, le sud du massif est largement colonisé (zones en rouge), ce qui semble logique, au vu de la proximité des sites d'introduction et du potentiel d'habitats favorables (milieux ouverts de pente d'exposition globale au sud) de ce secteur. Plus on se dirige vers le nord, plus la densité de population et les effectifs diminuent (zones en orange et en jaune), la limite nord de répartition semble actuellement se trouver dans le secteur du lac de Guéry (Puys de l'Ouïre et Puy Cordes). La colonisation naturelle d'une vaste zone du massif du Sancy par la marmotte semble donc en cours, orientée vers le nord, utilisant de manière privilégiée pour la dispersion les zones de crêtes, par rapport aux vallées, et occupant surtout les secteurs d'exposition sud, et situés à plus de 1400 m d'altitude. Un suivi dans le temps permettra de mieux visualiser ce mouvement.



**Le mémoire d'études synthétisant l'ensemble de ces travaux sera bientôt téléchargeable sur le site du GMA.**

La cartographie de la population sera prochainement intégrée au système d'information géographique du Parc des Volcans.

Le GMA, Jean-Baptiste et Chloé tiennent à remercier les personnels du Parc des Volcans d'Auvergne et de la Réserve de Chaudefour (T. Leroy, P. Boichut, O. Roquetanière, P. Loudin), le personnel de la Station Biologique de Besse et nombre de naturalistes (R. Riols, P. Rigaux, S. Oleszczynski) pour leur aide technique, pratique, ou la transmission de données. .



Légendes :

- Zone prospectée
- Zone étudiée par l'équipe de la Réserve Naturelle Nationale
- Forte densité de marmottes
- Densité moyenne de marmottes
- Faible densité de marmotte
- Absence de marmottes
- Présence incertaine de marmottes (travaux)

Carte de répartition de la marmotte dans le massif du Sancy. Extrait du rapport de C. Fournel et J.-B. Bléhaut (GMA, 2008).

## Tableau de chasse ongulés 2006-2007 (cerf, chevreuil, sanglier, mouflon, chamois) au niveau National et en région Auvergne

Source : Réseau Ongulés Sauvage (ONCFS-FNC-FDC) – Extraits



Comme chaque année, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) et les Fédérations Départementales des Chasseurs (FDC) publient les résultats des saisons de chasse aux ongulés. Ces tableaux correspondent à la réalisation des plans de chasse, eux-mêmes issus de comptages locaux (pouvant faire intervenir les agents de Parcs et de Réserves, ou des partenaires associatifs). Le GMA vous propose une synthèse de ces données, sur le plan national puis départemental, à l'échelle auvergnate.

### Au niveau National :

Pour chaque espèce, les attributions sont calculées d'après comptages et paramètres locaux de biologie de populations.

	Attributions	Réalisations	Progression (un an)	Progression (20 ans)
Cerf	58950	43744	+ 5,2 %	x 4,1
Chevreuil	585520	509726	+ 0,8 %	x 4,2
Sanglier	-/-	466352	+ 4,2%	x 5
Mouflon	3224	2516	+ 9,7%	x 1,32
Chamois	13423	11728	+ 3,4%	x 1,69

### En région Auvergne :

Les données du réseau national, sauf rares cas, sont exprimées sous forme d'intervalles de prélèvement, reproduits ici. Lorsque la donnée est disponible, l'évolution du taux de réalisation est indiquée entre parenthèses.

	Allier	Cantal	Puy de Dôme	Haute Loire
Cerf	251-500	1575	1-250 (+57%)	251-500
Chevreuil	5001-7500	2501-5000	5001-7500	2501-5000
Sanglier	3001-6000	1501-3000	1501-3000	1501-3000
Mouflon	-/-	21-50 (+67%)	101-200 (+17%)	-/-
Chamois	-/-	201-500 (+71%)	1-20	-/-





# POUR LA PROTECTION DU BLAIREAU



## PÉTITION

En France le blaireau est victime d'une chasse-loisir qui consiste à extraire violemment cet animal de son terrier avant de l'abattre. Le déterrage est autorisé pratiquement toute l'année, même lors de la période de fermeture générale de la chasse. À cela vient s'ajouter les nombreux blaireaux tués chaque année sur les routes. Il est urgent de réagir face à ce véritable fléau, le blaireau tient une place prépondérante dans la bonne santé de son écosystème.

L'ASPAS demande au ministère de l'Ecologie d'abolir la pratique cruelle du déterrage ou vénerie sous terre et d'établir un statut de protection de cette espèce afin de la préserver d'un avenir incertain.

**Pour que le déterrage cesse et que le blaireau soit protégé, signez !**

Nom - Prénom	Adresse	Signature



# Programme des formations

**Vous serez informés de nos futures journées de formation lors d'un prochain numéro. N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits de formation.**

Nous sommes toujours « à l'affût » de récits d'observations et de photos de mammifères pour alimenter ce bulletin.

Par ailleurs, nous vous rappelons que toute observation de mammifère est importante. Vos précisions sur le comportement animal observé nous permettront de rendre la synthèse de l'inventaire plus agréable. Vos observations d'empreintes, de gîte ou de toute autre trace nous intéressent aussi car ce sont des indices de présence des mammifères qui peuvent nous être utiles pour mieux connaître un animal.



**Pour la protection des mammifères sauvages d'Auvergne**

Montcoquet  
03500, Monétay sur Allier

Messagerie : [assogma@mammiferes.org](mailto:assogma@mammiferes.org)

Bulletin de Liaison du Groupe Mammalogique d'Auvergne

Retrouvez le GMA sur [www.mammiferes.org](http://www.mammiferes.org)

Ont participé à la rédaction de ce numéro:

Laure COURTOIS, Charles LEMARCHAND, Philippe MAILLET et Pierre RIGAUX

**COMPOSITION DU BUREAU:**

Président: Charles LEMARCHAND  
 Vice président: Pierre RIGAUX  
 Secrétaire: Magali BICHAREL  
 Trésorier: Magali BICHAREL

**COMPOSITION DU CA:**

Laure & Romary COURTOIS  
 Fabrice LANDRE  
 Stéphan OLESZCZYNSKI  
 Philippe MAILLET

## BULLETIN D'ADHESION

Nom : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : .....  
 Mèl : .....

L'adhésion est fixée à 10 € pour les individuels, 15 € pour les familles et 7 € pour les chômeurs, étudiants, etc.

Je règle :  adhésion simple  10 € ou  15 € ou  7 €  
 je fais un don supplémentaire de ..... euro.

Je souhaite recevoir le bulletin « L'AFFUT »:  par mail (ADSL conseillée)  par courrier postal

Soit un total de : .....

Paiement par chèque à l'ordre du GMA.

Merci de nous retourner ce coupon à : GMA, Montcoquet, 03500 Monétay sur Allier.

[assogma@mammiferes.org](mailto:assogma@mammiferes.org)

2008